



Nombre de conseillers	55
En exercice	55
Présents	44
Votants par procuration	17
Absents	20
Total des votes	55

7.1

L'an deux mille vingt six, le dix sept septembre, à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 11 septembre 2026 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Mme Carole DE ANDRES

ÉLUS PRÉSENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, M. SCHLOSSER, M. LEROY, M. BOUET, Mme HURAY, M. LEBOUCHER, M. TIHY, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. FLAMBARD, M. ROMAIN, Mme DUTILLOY, M. RUEL, M. CANTELOUP, M. BURET, M. TIMON, Mme DAVY-COCHIN, Mme MONLON, M. AUBE, Mme ARSON, M. MAUVIEUX, Mme OOSTERLINCK, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. GREAUME, Mme BREHIER, M. DEZELLUS, M. BARILLE, M. DROUET, M. SENINCK, M. VETEL, M. CHARPENTIER, M. SIMON, M. MARICOT, Mme BOURNISIEU, Mme POTTIER, Mme LEBLANC-LANDRIN, M. FOU COURT, M. BERTHOU, M. LEROUX, M. RIPAUD

ÉLUS REPRÉSENTÉS PAR UN POUVOIR :

M. GIRARD A M. BERTHOU, MME DA SILVA A M. LEROUX, MME KERAUDRAN A M. FOU COURT, M. BONVOISIN A M. DROUET, MME DUONG A M. LAMY, M. MARIE A M. ROMAIN, M. DARMOIS A M. CANTELOUP, MME GAUTIER A M. MORDANT, MME TEMAGOULT A M. AUBE, MME MOUCHEL A M. TIMON, MME MANSOIS A M. RUEL, M. GENEY A MME DAVY-COCHIN, M. CHEVREAU A MME DUTILLOY, M. VALLEE A MME LEBLANC-LANDRIN, MME BOQUET A M. LEBOUCHER, MME MONTIER A MME DE ANDRES, M. HERVIEU A M. FLAMBARD

ÉLUS ABSENTS :

M. GIRARD, MME DA SILVA, MME KERAUDRAN, M. BONVOISIN, MME DUONG, M. MARIE, M. DARMOIS, MME GAUTIER, MME TEMAGOULT, MME MOUCHEL, MME MANSOIS, M. GENEY, M. CHEVREAU, M. VALLEE, MME BOQUET, MME FOUTREL, M. HERVIEU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. CHARPENTIER

N°DEL_0125_2026 Modification des tarifs du centre nautique les 3 îlets

Il apparaît nécessaire d'effectuer une mise à jour du tarif de l'abonnement pour les 10 entrées -16 ans incluant Etudiant/Demandeur d'emploi et les Personne en situation de handicap, ainsi que la création d'un tarif exceptionnel en cas de canicule ou situation particulière, sous réserve de validation.

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU la délibération n°40-2026 portant élection de la Présidente de la CCPAVR,

VU la délibération n°148-223 du 18/12/2023 fixant les tarifs 2024,

VU la délibération n°0117-2024 du 16/12/2024 fixant les tarifs 2025,

VU la délibération n°0111-2026 du 16/06/2026 fixant les tarifs 2026,

VU l'article R311-11 du code des relations entre le public et l'administration,

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} octobre 2011 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif.

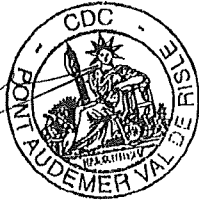
CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour la grille tarifaire du Centre Nautique « Les 3 Îlets » afin d'améliorer l'attractivité de l'équipement, d'élargir l'accès à différents publics (jeunes, étudiants,

demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap) et de prévoir des adaptations tarifaires en cas de situation exceptionnelle

*Le Conseil Communautaire décide,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,*

- **D'ADOPTER** la grille tarifaire du Centre Nautique « Les 3 Îlets » jointe en annexe

Pont-Audemer, le 17 septembre 2026
la Présidente
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Carole DE ANDRES